

Compte-rendu de la réunion du Bureau /C.A. du 14/06/2019 à 09 h30

Présents :

André FIDAN, Président

Patrice DUBOIS-PORTAL, Secrétaire et Administrateur délégué (communication et qualité)

Patrick RANDOUYER, Administrateur délégué (ressources humaines et affaires juridiques)

Danielle GUIGNARD

Raymonde THALABARD

Jacques DHAUSSY

Absents excusés :

Gisèle GASTON, Vice-présidente – Pouvoir A.F.

Alain TRIDON, Trésorier – Pouvoir A.F.

Alain BOUTHIER – Pouvoir P.D-P

Nicole AÏK, Secrétaire adjointe

Anie FOUGEROUZE, Administratrice déléguée (collectivités territoriales) – Pouvoir P.D-P.

Jean-Maurice MALLET

Christophe SOARES

Christian GRAS

Invitée :

Béatrice STETTLER, Directrice

.....

I. Réception de M. Philippe VERDIER (Directeur Général de la S.A.G.E.S.S.) :

L'objet de cette invitation d'un tiers à la réunion du Bureau, était la présentation du projet d'E.S.U.S. (création d'une Entreprise Solidaire d'Utilité Publique) par les membres actuels de la S.A.G.E.S.S.:

Ouverture de la réunion par le Président qui introduit le premier sujet de l'ordre du jour en remerciant et présentant notre invité, M. Philippe VERDIER. Celui-ci était accompagné par M. Jacques LAHAIE, Président de l'A.D.S.E.A.-03 (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), l'une des 4 associations qui adhèrent actuellement à la S.A.G.E.S.S.

M. VERDIER a présenté ce groupement comme un outil de gestion et de mutualisation créé afin de permettre à chacune des plateformes (associations/partenaires) de disposer un outil efficace pour

proposer aux usagers, adhérents ou clients des associations prestataires, les meilleures conditions de bien-être, d'éducation, de soins, de socialisation et d'intégration.

Créé entre 2007 et 2010, le groupement a signé un 1er C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens) en 2013 avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de l'Allier.

L'A.D.S.E.A.-03 a rejoint le groupement en 2016.

La S.A.G.E.S.S. est composé à ce jour d'A.B.A.H., A.D.S.E.A., A.G.E.P.A.P.H. et A.V.E.R.P.H.A.M.

Un long échange a permis aux administrateurs d'AFD 03 d'appréhender les mécanismes et le mode de fonctionnement de S.A.G.E.S.S., et de tenter d'apprécier les avantages et inconvénients dans l'éventualité où AFD 03 envisagerait de rejoindre ce groupement.

Compte-tenu de l'importance de cette réflexion pour l'avenir d'AFD 03, il est souhaitable qu'une commission interne se crée pour analyser l'impact qu'aurait cette adhésion.

Cette probabilité ne pourrait se concrétiser au mieux qu'en 2020/2021. A suivre...

II. Approbation du compte-rendu du Bureau/C.A. du 24-05-2019 :

Le compte-rendu de la réunion du Bureau du 24/05/2019 n'ayant pas suscité d'observation, a été approuvé à l'unanimité.

III. Candidatures au Bureau :

Suite au renouvellement de deux administrateurs par l'A.G. du 24/05/19, les candidatures au Bureau seront examinées lors du C.A. du 12 juillet prochain.

IV. Évolution de l'activité au 31-05-2019:

Le Secteur de Vichy peine à dépasser ses résultats de 2018, et cela se confirme en mai.

Celui de Moulins est en progression et ses résultats dépassent ceux de 2017 et 2018.

En revanche, le Secteur de Montluçon présente des résultats en baisse, qui restent au-dessous de ceux de 2017 et 2018. L'arrivée de nouvelles salariées et de la nouvelle Responsable de Secteur devrait améliorer les résultats.

Sur l'ensemble, les résultats sont quasiment conformes au B.P. 2019.

V. Point sur la trésorerie:

Au jour du Bureau, celle-ci s'élevait à 121.447 €.

Compte-tenu des impayés CAF et CD, la trésorerie théorique s'élève à environ 200 K€

VI. Négociation sur le B.P. 2019 :

Le Président et la Directrice relatent la situation et l'historique du désaccord entre AFD 03 et le C.D. Dans sa réponse à notre proposition de Budget Prévisionnel, le C.D. avait dans un premier temps supprimé 32 K€, au motif que notre ratio "encadrement/taux de production" est supérieur à la moyenne départementale des associations prestataires.

Nous avons fait ressortir que nous étions seulement prévenus de cette disposition en milieu d'année, et qu'il nous était donc difficile d'ajuster nos dépenses, et surtout que le ratio de notre activité "Familles" est forcément supérieur aux ratios des services "P.A.P.H." en raison de sa spécificité.

Enfin, nous précisons que nous sommes conformes au protocole d'intervention signé avec le C.D.

En réponse, le CD ramène à 14 K€ (et non 32 K€) sa réduction des crédits qui nous sont alloués. Au terme d'une discussion générale, le Président a envisagé d'envoyer un courrier au Président du C.D. Cette proposition est déconseillée par Patrick RANDOUYER et la directrice qui pense que ce courrier pourrait avoir pour effet de braquer le personnel traitant notre dossier et avoir plus d'inconvénients que de bénéfices...

Une discussion s'ouvre à ce sujet pour définir notre attitude à ce sujet.

En raison du désaccord manifeste, le Président qui pense qu'un tel courrier pourrait aider à obtenir plus, quitte la réunion. Cependant, un point de l'Ordre du Jour parmi les 8 restant à traiter nécessite une réponse: la question relative à Mme Valérie PERRIER.

VII. Éventualité d'une rupture conventionnelle pour Valérie PERRIER :

En l'absence du Président, de la Vice-Présidente et du Trésorier, mais à la demande des administrateurs présents, l'administrateur le plus ancien, en l'occurrence le Secrétaire, préside la réunion et demande à la Directrice de présenter le sujet.

Après analyse des différentes options pour le départ de cette salariée et de leurs conséquences financières, les membres du Bureau présents ont opté à l'unanimité pour une rupture conventionnelle.

N.B. : Les points de l'O.D.J. 7-8-9-10-11, 12-2 et 12-3 sont reportés à la prochaine réunion du Bureau-C.A.

VIII. Prochaines réunions :

- Vendredi 21 juin 2019: « Co.Pil Qualité » (de 13h30 à 16h30), à Saint-Pourçain-sur-Sioule, 3 bis Route de Moulins.
- Jeudi 27 juin 2019: Résultats de l'audit organisationnel et propositions de réorganisation administrative (à 16h), au siège.
- Vendredi 12 juillet 2019: C.A. (de 9h30 à 12h) au siège.

- (?) Vendredi 6 septembre 2019 : Bureau de rentrée (de 9h30 à 12h), au siège.
- Samedi 7 septembre : Forum des Associations (à-partir de 10h), Maison des Associations de Vichy.
- Mardi 10 septembre 2019: Commission de la Communication (de 14h à 16 h), au siège.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Bureau est levée à 12h.15

Le Secrétaire :

Patrice DUBOIS-PORTAL

Le Président :

André FIDAN